

La Justice en Nouvelle-France: *Crimes et Châtiments*

Montréal, 26 novembre 2013 – Dès le 26 novembre 2013, devenez magistrat et faites appliquer les lois coloniales des 17^e et 18^e siècles lors de l'exposition **Crimes et Châtiments – La Justice en Nouvelle-France** présentée au Château Ramezay – Musée et site historique de Montréal! Rencontrez différents criminels notoires de l'histoire judiciaire du Québec et découvrez leur sentence.

Dans cette exposition interactive, vous vous familiariserez d'abord avec le système judiciaire français. En Nouvelle-France, on pratiquait le droit pénal issu de la Coutume de Paris, instauré par Louis XIV en 1667. À cette époque, les criminels étaient présumés coupables jusqu'à ce qu'ils prouvent leur innocence. Les colons français étaient bien loin de profiter de notre système de droit actuel!



Puis, à vous de jouer au magistrat! Étudiez le cas de quelques criminels de la colonie, tel que celui de Marie-Josephe-Angélique, l'esclave inculpée pour l'incendie de 46 maisons et de l'Hôtel-Dieu de Montréal en 1734. Les châtiments imposés vous semblent-ils appropriés aux offenses des malfaiteurs? Comparez les sanctions réservées aux criminels par la justice coloniale, avec celles que leur attribuerait le Code criminel canadien d'aujourd'hui.

Enfin, différents châtiments seront reconstitués, pour permettre aux visiteurs de prendre la place des bourreaux et d'observer carcan, cage de pendaison, fer à marquer et autres instruments de torture.

Cette exposition, qui a connu un grand succès en 2006, revient au Château au grand plaisir des nombreux visiteurs intéressés à mieux comprendre la vie en Nouvelle-France. C'est un petit clin d'œil à cette époque qui sera plus largement mise en valeur dans notre nouvelle exposition permanente. Celle-ci vous permettra, dès juin 2014, d'entrer dans l'intimité de la famille des de Ramezay.

Le Château Ramezay – Musée et site historique de Montréal est un organisme privé à but non lucratif qui a pour mission de mettre en valeur et de rendre accessible une collection axée principalement sur l'histoire de Montréal et du Québec. Il est le premier édifice classé monument historique et le plus ancien musée d'histoire privé au Québec. Visitez notre site Internet au www.chateauramezay.qc.ca.

-30-

Source :

Louise Brazeau
Coordonnatrice à l'éducation et à la promotion
Château Ramezay – Musée et site historique de Montréal
280, rue Notre-Dame Est, Vieux-Montréal (Québec) H2C 1Y5
514 861-3708, poste 225
lbrazeau@chateauramezay.qc.ca

Artiste : Marie-Denise Douyon